

TS2E

La lettre Travail, Solidarités, Économie, Emploi

Informations/Réglementation

Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) : guide complet

En tant qu'employeur, vous avez l'obligation de garantir la sécurité et la santé de vos salariés. Le DUERP est indispensable pour y parvenir.

Découvrez comment l'élaborer, le mettre à jour et éviter les sanctions.

[Entreprendre.service-public.fr](https://entreprendre.service-public.fr)

Gazole non routier : une aide pour soutenir les petites entreprises du BTP

Les entreprises du secteur du BTP, dont le nombre de salariés n'excède pas 15, pourront bénéficier, au titre de leur consommation 2024, d'un accompagnement équivalent à 5,99 centimes par litre de GNR, dans la limite d'un montant maximal de 20 000 €. Il sera versé en début d'année 2025.

de soutenir financièrement les petites entreprises du secteur.

Les entreprises éligibles pourront déposer leur demande dématérialisée sur le site impots.gouv.fr, au cours du premier trimestre 2025, dans les trois mois suivant la date d'ouverture du service.

Alors que le BTP n'a toujours pas retrouvé son niveau d'activité d'avant crise, cette mesure d'accompagnement permettra

[En savoir plus](#)

Lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations : un guide pour les CSE

Dans le cadre du Plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine 2023-2026, le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités a réalisé, avec différents partenaires (partenaires sociaux, Défenseur des droits, etc.), un guide de sensibilisation des membres des comités sociaux et économiques d'entreprises (CSE) à la prévention et à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine.

Promouvoir la santé, la sécurité et les conditions de travail dans l'entreprise fait partie des missions essentielles du CSE. Leurs membres constituent ainsi des interlocuteurs privilégiés des salariés comme des employeurs, afin de prévenir et de gérer les conflits au sein des entreprises.

[Télécharger le guide](#)

Un guide pour accompagner les victimes d'accidents du travail et leurs familles

En 2022, 559 812 accidents du travail - dont 789 mortels - ont été recensés, selon les chiffres de l'Assurance maladie et de la caisse centrale de Mutualité Sociale Agricole.

Les victimes d'accidents du travail ou leurs proches, ne connaissent pas toujours les différentes démarches qu'ils peuvent effectuer, ni les droits dont ils disposent, alors même que les conséquences d'un accident du travail peuvent être dramatiques.

Le Guide pour les victimes d'accidents du travail et leurs familles, rédigé par la Direction Générale du Travail (DGT) est conçu pour accompagner les victimes et leurs proches dans leurs démarches, en vue de faire valoir leurs droits.

[Télécharger le guide](#)

MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE LA SANTÉ
ET DES SOLIDARITÉS

Direction générale
du travail

Guide
pour les victimes
d'accident du travail
et leurs familles

Ma boîte à outils

Spéciale cybersécurité

Qui contacter en cas d'attaque cyber ?

► Le Centre régional de cybersécurité de Bourgogne-Franche-Comté
Contact : 0 970 609 909

Déclaration en ligne : <https://www.csirt-bfc.fr/contact.php>

► La plateforme Cybermalveillance.gouv.fr
À l'issue de votre déclaration, des conseils personnalisés et une mise en relation avec un prestataire spécialisé seront proposés ;

► [La brigade numérique de la Gendarmerie nationale](#) : Assistance en ligne 24/24 7/7.

Les dispositifs préventifs

Les sensibilisations en ligne :

- [MOOC de l'ANSSI](#) (de 6 à 8h)
- [SENSCYBE](#), (e-sensibilisation d'une durée de 110 minutes) ;

- [Mon aide cyber par l'ANSSI](#) : Start-up d'Etat, il s'agit d'un service d'accompagnement pour améliorer le niveau de cybersécurité. Un réseau d'experts aidants (agents du service public, professionnels, bénévoles, etc...) propose un diagnostic et des mesures prioritaires et applicables ;

- DIAGONAL, le pré-diagnostic gratuit de la Gendarmerie pour évaluer l'exposition de l'entreprise aux menaces en ligne et identifier les principaux éléments de la

stratégie de sécurité à mettre en œuvre. Les entreprises peuvent contacter directement l'unité de Gendarmerie dont elles dépendent. [Trouver ma gendarmerie](#)

- [Diagnostic cybersécurité](#) par les CCI
Sur 3 jours, les CCI proposent un diagnostic suivi d'un rapport de restitution. Prestation payante (Tarif sur devis).
Contact : Philippe MARTIN ; 03 80 60 40 53
p.martin@bourgognefranche-comte.cci.fr

- [Diagnostic cyber DGE](#)
Il permet de dresser un état des lieux de l'exposition de l'entreprise aux risques cyber et de disposer d'un plan d'action priorisé afin de mieux protéger son entreprise. Le coût total du diagnostic est de 8 800€ HT. Dans le cadre du plan France 2030, le diagnostic cybersécurité est pris en charge à hauteur de 50% ;

- [Diagnostic cyber-défense](#)
Uniquement pour les PME - ETI françaises (au sens de la réglementation européenne), exerçant des activités liées au secteur de la défense et après sélection effectuée par la DGA.

Ce diagnostic consiste en une prestation d'audit et de conseil, et éventuellement d'accompagnement à la mise en œuvre de recommandations.

Prise en charge de 80% du montant TTC de la prestation d'expertise.

Appels à projet /AMI

Études de faisabilité de performance énergétique ou de décarbonation d'entreprises industrielles

Avant d'investir dans une installation performante et décarbonée, l'ADEME vous accompagne en cofinçant votre étude de faisabilité.

L'étude de faisabilité apporte au porteur de projet les éléments techniques, économiques, réglementaires et environnementaux lui permettant de se positionner sur la faisabilité d'une opération d'efficacité énergétique ou, plus globalement, de décarbonation de ses procédés et utilités industriels.

Entreprises concernées :

- Entreprises ayant une activité industrielle ;
- PME et grandes entreprises, à jour

de ses obligations vis-à-vis de l'audit énergétique réglementaire.

Condition de financement : subvention conditionnée à l'activité et la taille de l'entreprise. L'aide peut aller jusqu'à 80% pour les PME.

En savoir plus, déposer votre dossier : [Site de l'Ademe](#)



DEDIHANCED



La Région Bourgogne-Franche-Comté se dote d'un nouvel outil pour accompagner les entreprises industrielles vers le numérique : DEDIHANCED BFC.

Co-financé par l'Union Européenne, ce hub composé de 13 acteurs du développement économique de Bourgogne-Franche-Comté propose des parcours sur-mesure aux entreprises industrielles à des tarifs avantageux.

Ces parcours sont destinés à soutenir les stratégies numériques de toutes les PME industrielles de la région, quel que soit leur niveau de maturité numérique, en mettant l'accent sur l'intelligence artificielle, la digitalisation des procédés et la cybersécurité.

Contact : ep@vehiculedufutur.com



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

TS2E - N°45

La lettre Travail, Solidarités, Économie, Emploi

Directeur de publication : Simon-Pierre Eury, Directeur régional
Conception, réalisation : service communication

DREETS Bourgogne-Franche-Comté
5 place Jean Cornet - 25041 Besançon cedex